RAPPORT ANNUEL SUR LES LANGUES OFFICIELLES

2010 - 2011





Table des matières

Message du ministre	2
Introduction	3
Conseil des langues officielles et Conseil de revitalisation des langues autochtones	4
Renforcer les capacités en ressources humaines dans les langues officielles	4
Éducation et langues officielles	6
Services gouvernementaux et langues officielles	14
Partenariats avec les communautés linguistiques	38
Accord de coopération Canada-TNO relatif au français et aux langues autochtones aux Territoires du Nord-Ouest	49
Conclusion	50
Annexe 1 : Dépenses des programmes de langues officielles du GTNO Langues autochtones (2010-2011)	51
Annexe 2 : Dépenses des programmes de langues officielles du GTNO Français (2010-2011)	<u>52</u>



Message du ministre

J'ai le plaisir de présenter le huitième rapport annuel sur les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest.

Au cours des dernières années, la capacité du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest en matière de prestation de services en langues officielles a considérablement évolué. Le gouvernement constate également et reconnaît que l'usage des langues autochtones a diminué au fil des ans. Toutefois, grâce à la coopération et à des partenariats continus avec tous les groupes de langues officielles, le gouvernement peut augmenter sa capacité à élaborer et à offrir des services dans toutes les langues officielles.

En 2010-2011, le GTNO et la Fédération franco-ténoise ont établi un Comité de consultation et de coopération sur le plan global, pour faciliter les consultations avec la communauté au sujet du Plan stratégique sur les communications et les services en français du GTNO. Le plan permettra d'améliorer la prestation des services et des communications en français avec le public à l'échelle du gouvernement.

Le présent rapport fait état des progrès que nous avons accomplis au cours de la dernière année pour promouvoir les langues officielles, de même que pour élaborer et offrir des programmes et des services linguistiques.

En 2010-2011, le GTNO a également élaboré et publié un Plan sur les langues autochtones comprenant, notamment, de nombreuses stratégies et mesures d'appui qui visent à améliorer la vitalité des neuf langues autochtones officielles des TNO. Ce plan a été élaboré à la suite d'un symposium sur les langues autochtones durant lequel les dirigeants et les praticiens de ce domaine ont déterminé ce qui est le plus important pour la vitalité de leurs langues.

J'aimerais remercier les nombreuses organisations et personnes qui ont contribué à la préservation, au renforcement et à la revitalisation de nos langues officielles aux Territoires du Nord-Ouest.

Mahsi,



Jackson Lafferty Ministre responsable des langues officielles

Introduction

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) travaille avec toutes les communautés de langues officielles et leurs dirigeants, pour combler les lacunes en matière de langues et de cultures ténoises.

En collaborant et en coopérant avec les communautés de langues autochtones, la communauté francophone et les dirigeants du Nord, le GTNO continuera à soutenir l'élaboration, la prestation et la progression des programmes et des services offerts dans les langues officielles.

Dans le présent rapport, le gouvernement espère sensibiliser le public au sujet de son engagement et de ses efforts à l'appui de toutes les langues officielles des TNO.

Le présent rapport souligne les progrès accomplis en 2010-2011 et vise à présenter un compte rendu annuel des activités qui ont eu lieu, conformément à la *Loi sur les langues officielles* des TNO.



1. Conseil des langues officielles et Conseil de revitalisation des langues autochtones

En 2004, deux conseils règlementaires ont été établis en vertu de la *Loi sur les langues officielles*. Le Conseil des langues officielles est composé d'un représentant de chacune des 11 langues officielles des TNO et conseille le ministre sur des questions liées à l'administration et à la prestation des services par le GTNO. Le Conseil de revitalisation des langues autochtones compte un représentant de chacune des neuf langues autochtones officielles des TNO et conseille le ministre sur des questions liées aux programmes et initiatives qui font la promotion, renforcent, préservent et revitalisent les langues autochtones.

Les membres des deux conseils sont nommés pour un mandat de deux ans, conformément aux dispositions de la *Loi sur les langues officielles* et de ses règlements afférents.

La Division des langues officielles fournit le soutien administratif aux conseils, principalement pour la préparation de la correspondance, l'organisation des réunions, la rédaction des procès-verbaux et les préparatifs de déplacement.

2. Renforcer les capacités en ressources humaines dans les langues officielles

Projet pilote de programme de formation d'interprètes/traducteurs autochtones

La Yamózha Kúé Society (YKS) a élaboré et mis à l'essai une série de six modules de formation de base en interprétation et en traduction, complétée par un stage. La formation pilote est fondée sur les modules de formation des interprètes et des traducteurs du GTNO, de même que d'autres programmes de formation réputés. Chaque module dure une semaine et approfondit le contenu du module précédent.

Le but de la formation pilote est d'établir un bassin d'interprètes et traducteurs en langues dénées qui peuvent offrir des services linguistiques de qualité dans les collectivités. La formation pilote nous permet de déterminer ce qui fonctionne bien et ce qui doit être amélioré, afin de modifier les modules pour les offrir dans une autre région où l'on parle une langue dénée.

En mars 2010, la Yamózha Kúé Society avait présenté une proposition en vue d'offrir les modules 1 et 2 du projet pilote de formation des interprètes et traducteurs autochtones dans la région du Dehcho. La proposition avait l'appui des dirigeants des Premières Nations Dehcho.

Ces modules ont été offerts et complétés dans la région du Dehcho durant l'exercice 2010-2011. Le financement des modules 3, 4 et 5 sera étudié pour l'exercice 2011-2012.

Institut d'été sur les langues autochtones en partenariat avec la University of Victoria

En 2009, le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MÉCF) a proposé d'établir un institut d'été annuel sur les langues autochtones, à titre de nouvelle initiative. L'institut portera particulièrement sur les principes de la revitalisation des langues et les pratiques de préservation et de maintien des langues autochtones.

En novembre 2009, la Division des langues officielles du ministère a rencontré la direction du Département de linguistique de la University of Victoria pour étudier un partenariat possible en matière d'élaboration et d'offre d'un institut pilote sur les langues autochtones à l'été 2010. La réunion a permis de réaliser l'ébauche des grandes lignes de deux cours d'une semaine tirés du programme de certificat en revitalisation des langues autochtones de l'université visant à enseigner les bases des principes et des pratiques de ce domaine.



Participants à la formation de l'Institut d'été sur les langues autochtones 2010 offert à Yellowknife en collaboration avec la University of Victoria.

La tenue de l'institut pilote sur les langues autochtones a permis aux participants de perfectionner les compétences linguistiques qu'ils détenaient, d'améliorer leur capacité à planifier et à élaborer des stratégies, des programmes et des ressources sur la préservation et la revitalisation des langues, et d'accroître leurs connaissances sur les processus associés à l'apprentissage d'une langue autochtone. Le programme pilote était aussi flexible que possible, pour pouvoir reconnaître et tenir compte des réalités et des besoins des diverses communautés linguistiques du Nord.

L'institut pilote sur les langues autochtones de 2010 a eu lieu en juillet à Yellowknife, sur le campus du Collège Aurora. Les 21 participants, qui représentaient les langues autochtones officielles des TNO, ont tous réussi les cours de l'institut pilote.

Cette initiative a pour objectif à long terme d'offrir cet institut pilote sur les langues officielles à titre de programme ordinaire de revitalisation des langues. D'autres discussions ont eu lieu avec la University of Victoria, pour évaluer l'institut de cette année et établir un processus de planification et un calendrier, afin d'élaborer un autre institut en 2011.

Éducation et langues officielles

1. Programmes de la petite enfance

Les programmes de la petite enfance fournissent des environnements d'apprentissage qui répondent aux besoins de développement des jeunes enfants. Ces programmes peuvent être offerts à temps plein ou à temps partiel aux enfants avant leur entrée dans le système scolaire officiel.

Programmes de foyers linguistiques

Les milieux d'immersion linguistique précoce donnent aux jeunes enfants la possibilité d'acquérir une bonne maîtrise de leur première langue. Plus un enfant est jeune, plus il lui est facile d'acquérir une langue. Le GTNO reconnaît cette possibilité importante et verse aux programmes de la petite enfance existants un financement ciblé pour soutenir l'aménagement de milieux d'immersion précoce aux langues autochtones, au moyen de « foyers linguistiques ».

En 2010-2011, 18 programmes de la petite enfance, dont au moins un site dans chacune des neuf langues autochtones officielles, ont reçu un soutien direct pour aménager un foyer linguistique. Ces programmes se trouvent dans 17 des 33 collectivités des TNO.

L'approche linguistique utilisée dans ces sites va de l'immersion totale à l'apprentissage d'une langue seconde. Le niveau d'immersion offert dépend des compétences linguistiques du personnel du programme de la petite enfance, ce qui peut représenter une difficulté dans les collectivités où une langue autochtone compte un très faible nombre de locuteurs.

En octobre 2010, le personnel a participé à un atelier sur les programmes de foyers linguistiques. Les participants ont pu visiter et observer un programme existant d'immersion française précoce. La visite du site leur a permis de se familiariser sur place avec un programme d'immersion totale. Pendant l'atelier, les participants ont parlé de leurs réflexions et de leurs idées sur le développement langagier. Ils ont également assisté à des présentations sur la façon dont les enfants acquièrent le langage et leur facilité d'acquisition linguistique durant la petite enfance.

2. Programmes d'éducation

Programme d'études des langues autochtones

En partenariat avec l'Inuvialuit Regional Corporation et l'Institut social et culturel gwich'in, le Conseil scolaire de division de Beaufort-Delta continue à travailler sur des programmes d'enseignement de l'inuvialuktun et du gwich'in langues secondes de la maternelle à la 12^e année, qui ont été élaborés en 2005.

Le travail d'élaboration d'un programme d'enseignement des langues dénées comme langues secondes, plus exactement le groupe de langues comprenant le

chipewyan, l'esclave du Nord, l'esclave du Sud, le gwich'in et le tłicho, s'est poursuivi et a beaucoup avancé depuis l'exercice précédent.



Après avoir évalué si les travaux déjà effectués sur ce programme d'enseignement reflétaient bien la vision du monde des Autochtones, la haute direction et les coordonnateurs du MÉCF se sont réunis et ont réorienté le processus d'élaboration de ce programme. Dans le cadre du processus de réorientation, on a remplacé l'élaboration du programme d'enseignement des langues dénées comme langues secondes de la maternelle à la 9^e année par celle d'un guide de mise en œuvre de ce programme, de la maternelle à la 3^e année. Ce guide aidera les enseignants à utiliser le programme d'études Dene Kede pour enseigner les langues dénées.

Le Guide de mise en œuvre du programme de langues dénées comme langues secondes (de la maternelle à la 3^e année) aidera les enseignants des langues dénées à enseigner ces langues selon les attentes énoncées dans le programme Dene Kede de la maternelle à la 6^e année. Les résultats d'apprentissages linguistiques précis, en harmonie avec les compétences que le programme Dene Kede vise à faire acquérir, produiront des locuteurs maîtrisant bien les langues dénées et possédant de bonnes connaissances sur la vision du monde des Dénés.

Depuis janvier 2011, on a rédigé des ébauches d'unités de ce guide. Des spécialistes des langues dénées représentant les cinq langues de cette famille de langue, se sont réunis mensuellement, pour encadrer l'élaboration de ce guide de mise en œuvre. Les sections rédigées seront prêtes pour une phase pilote de petite envergure qui aura lieu en octobre 2011. Elle sera suivie d'une phase pilote de plus grande envergure l'année suivante. L'élaboration d'un guide pour les enseignants de la 4^e à la 6^e année débutera à l'hiver 2012.

La réalisation du cédérom *DENE KEDE: Trails to Becoming* [Dene Kede: Les sentiers de la transformation] s'est achevée cette année. Il s'agit d'une ressource qui aide les enseignants des TNO à se familiariser avec le programme Dene Kede de la maternelle à la 6^e année. Le cédérom a été officiellement lancé par Jackson Lafferty, ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, en mai 2011.

Au cours de l'exercice, un plan sera réalisé, afin de veiller à ce que chaque enseignant puisse

faire les activités proposées dans le cédérom. Le cédérom est associé aux journées d'orientation culturelle obligatoires et financées par le MÉCF.

Éducation en français langue minoritaire et enseignement du français langue seconde

En vertu du Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde 2009-2013, entre le ministère fédéral Patrimoine canadien et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC), le MÉCF a signé un accord de quatre ans pour financer l'enseignement en français langue minoritaire et en français langue seconde (programmes d'immersion française et de français de base). Cet accord verse du financement en fonction d'objectifs linguistiques. Les projets associés aux deux types d'enseignement relèvent des quatre catégories suivantes :

- la participation des élèves;
- l'offre de programmes;
- les milieux scolaires enrichis; et
- l'appui au personnel éducatif.

Ce financement est alloué aux projets linguistiques des conseils scolaires de division (CSD) dans une proportion de 96 %.

Dans le cas de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest, la plus grande partie du financement destiné à l'enseignement en français langue minoritaire est allouée à la dotation selon les différentes catégories. Grâce à ces fonds, la commission scolaire a embauché du personnel afin d'augmenter le nombre d'enseignants titulaires, d'offrir des secrétaires/bibliothécaires à temps plein à chaque école et d'avoir des directeurs d'école à temps plein. Toutes ces initiatives permettent à la commission de jouir de normes scolaires plus comparables à celles des écoles communautaires situées à Yellowknife et à Hay River.

Le financement fédéral contribue aussi à faire progresser le Collège des Territoires du Nord-Ouest. Ce projet en cours offre des programmes postsecondaires en français aux TNO. Bien qu'aucun cours postsecondaire n'ait été offert, on a toutefois donné de la formation aux adultes dans le domaine des langues. Le personnel administratif de ce collège a communiqué avec le Collège Aurora et prévoit d'autres entretiens pour évaluer si les deux établissements pourraient travailler ensemble dans l'intérêt des deux parties.

Pour ce qui est de l'objectif de l'enseignement du français langue seconde, les CSD ont reçu du financement pour soutenir leurs initiatives pédagogiques en matière de programmes de français. La plus grande partie du financement a servi à la dotation. Cinq CSD ont embauché du personnel pour enseigner leurs programmes de français de base de la 1^{re} à la 12^e année. Deux CSD ont utilisé leurs fonds pour leurs programmes d'immersion française. Enfin, un CSD a alloué ses fonds à des cours de perfectionnement du français intensifs.

Centres d'enseignement et d'apprentissage

Les centres d'enseignement et d'apprentissage (CEA) des TNO appuient les programmes de langues et de cultures autochtones dans les écoles, ce qui comprend :

- l'élaboration et la production de ressources;
- la coordination de la formation des moniteurs de langues autochtones et des éducateurs de la petite enfance;
- la coordination des camps linguistiques et culturels;
- le soutien à la planification et à la prestation des programmes;
- la planification de conférences régionales sur l'éducation; et
- la formation sur l'intégration des programmes Dene Kede et Inuuqatigiit dans toutes les matières de base.

En plus d'aider les écoles, les spécialistes des langues dénées rattachés aux CEA ont participé à l'élaboration d'un guide de mise en œuvre du programme de langues dénées comme langues secondes (de la maternelle à la 3^e année) destiné aux enseignants. Cette participation a représenté de nombreuses réunions de travail en groupe et de suivis. Les spécialistes ont également contribué à élaborer des applications de médias numériques en langues dénées.



Une étudiante de l'Institut d'été sur les langues autochtones 2010 fait une présentation sur l'apprentissage et l'enseignement d'une langue en situation de transfert linguistique.

3. Formation des enseignants

En fournissant les connaissances et l'expertise requises pour que notre système d'éducation repose fermement sur les perspectives des Autochtones des territoires, les enseignants des TNO jouent un rôle essentiel.

Le Collège Aurora offre deux programmes de formation des enseignants. Le premier programme prépare ceux-ci à enseigner les matières de base des programmes d'études.

Le second, qui s'appelle le Programme de formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones (PFMLCA), prépare les enseignants de langues et de cultures autochtones à enseigner les langues autochtones.

Programme de formation des enseignants et Programme de formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones du Collège Aurora

En partenariat avec la University of Saskatchewan, le Programme de formation des enseignants (PFE) du Collège Aurora prépare les enseignants autochtones et du Nord qui travailleront dans les écoles des TNO. Dans le cadre de ce partenariat, le Collège Aurora offre un baccalauréat en éducation d'une durée de quatre ans au campus Thebacha de Fort Smith, avec la possibilité de terminer et d'obtenir un diplôme après la troisième année. L'accès facultatif au PFE est offert aux trois campus régionaux, ainsi que dans les collectivités sur demande.

On offre également dans les collectivités le PFE et le PFMLCA menant à un diplôme, à temps plein. Les finissants du PFE menant à un diplôme peuvent choisir d'enseigner ou de terminer la quatrième année du programme menant à un grade universitaire au campus Thebacha ou en étant transférés à la University of Saskatchewan.

À compter de 2007, le PFMLCA menant à un diplôme a été offert pour la première fois dans la région des Tłıchos, concurremment au PFE menant à un diplôme. Le PFMLCA est un programme de vingt cours dont la philosophie d'acquisition du langage repose sur les camps culturels et l'enseignement en classe. Le programme est composé de cours mis à jour et de nouveaux cours dans les domaines suivants : application des



technologies, gestion de classe, art dramatique, linguistique et programmes d'études culturels. Un examen de l'offre du programme dans la région des Tłıchos, qui a été réalisée au printemps 2010, a servi à éclairer la prestation future du programme.

En 2010-2011, on a continué à offrir la première année du PMFLCA menant à un diplôme et un programme d'accès au PFE dans la collectivité, à Inuvik. Ces programmes sont offerts en partenariat avec le Conseil scolaire de division de Beaufort-Delta, l'Inuvialuit Regional Corporation et le Conseil tribal des Gwich'in. Treize étudiants se sont inscrits à la première année du PMFLCA et dix l'ont complétée. La deuxième année du PMFLCA et la première année du PFE seront offertes en 2011-2012. Les étudiants inscrits au PMFLCA menant à un diplôme termineront leur programme en 2011-2012, alors que ceux inscrits au PFE menant à un diplôme finiront en 2013-2014.

Les programmes PFE et PFMLCA du Collège Aurora sont principalement financés par la Stratégie en matière de formation des enseignants du GTNO. La Division des langues officielles du MÉCF et le budget de base du Collège Aurora fournissent un financement supplémentaire.

Le MÉCF a l'intention de maintenir les possibilités de financement de la formation des enseignants à temps plein dans les collectivités à l'échelle des TNO. Le prochaine prestation du PFMLCA menant à un diplôme dans une collectivité aura lieu dans la réserve de la Première Nation Kat'lodeeche en 2012, en partenariat avec la Première Nation Kat'lodeeche et le CSD du Slave Sud.

PFMLCA menant à un certificat (à temps partiel)

En 2010-2011, le Collège Aurora a continué à offrir des cours à temps partiel relevant du PFMLCA menant à un certificat (un programme d'un an) dans les régions de Beaufort-Delta, du Dehcho, du Sahtu, du Slave Sud et des Tłachos. Des partenariats entre les conseils scolaires de division, les administrations scolaires de district, les centres linguistiques et les organismes des gouvernements des Premières Nations ont permis d'offrir ce programme à temps partiel.

Cinquante participants, répartis dans ces cinq régions, ont bénéficié de l'offre des trois cours à temps partiel. Comparativement aux 65 participants de 2009-2010, cela représente une baisse. Le Collège Aurora a travaillé en étroite collaboration avec les conseils scolaires de division pour pouvoir offrir ces cours.

Des enseignants de langues autochtones, des aides-enseignants en soutien aux élèves, des employés de foyers linguistiques et des éducateurs de la petite enfance occupant déjà un poste ont suivi les cours à temps partiel. Afin de limiter la diminution du temps consacré à l'enseignement en salle de classe, certains des cours du PFMLCA à temps partiel ont été offerts selon un modèle intégré à l'emploi, à la demande du conseil scolaire.

Renseignements sur les participants de 2010-2011 par région

Région	Participants	Participants Retraits/Abandons		
Sahtu	4 à temps partiel (conjointement avec le Dehcho) 2 à temps partiel (conjointement avec Beaufort-Delta)	0	6 p/t	
Dehcho	10 à temps partiel	0	10 à temps partiel	
Slave Sud	10 à temps partiel	0	10 à temps partiel	
Région des Tłįchos	12 à temps partiel	0	12 à temps partiel	
Beaufort-Delta	24 à temps partiel	2	22 à temps partiel	
Beaufort-Delta (première année)	13 à temps plein	3	10 à temps plein	
Total	62 à temps partiel 13 à temps plein	2 à temps partiel 3 à temps plein	60 à temps partiel 10 à temps plein	

Le MÉCF verse des fonds au Collège Aurora pour un poste de coordonnateur du Programme de formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones. Ce poste est inestimable pour étendre la prestation des cours au moyen de partenariats renforcés avec les centres d'enseignement et d'apprentissage, les conseils scolaires de division et le collège.

Voici un résumé des mesures prises en 2010-2011 à partir des recommandations du coordonnateur du PFMLCA en 2009-2010 :

- En collaboration avec les conseils scolaires de division régionaux, les administrations locales, les organismes autochtones, les collectivités, les secteurs industriel et privé, le collège devrait continuer à soutenir et à promouvoir activement les programmes d'acquisition linguistique, de perfectionnement linguistique et d'alphabétisation en langues autochtones. L'offre du PFMLCA à temps plein dans les collectivités devrait être élargie pour comprendre la région du Slave Sud, et prévoir d'offrir la première année de ce programme en 2011-2012, ainsi que d'en offrir la deuxième année à Inuvik. Ces programmes sont financés par la Stratégie de PFE et des initiatives stratégiques.
- Les étudiants inscrits au PFMLCA devraient être formés à l'utilisation des polices de caractères des langues dénées dans leur langue autochtone respective. Cela continue d'être un besoin, tel qu'indiqué dans la recommandation ci-dessous.

Selon les leçons apprises en 2010-2011, le coordonnateur du PFMLCA a recommandé ce qui suit :

 qu'un cours d'informatique soit offert à tous les étudiants inscrits au PFMLCA, pour enseigner les codages de polices de caractères Unicode des langues autochtones, des compétences en multimédia et en éditique, ainsi que l'utilisation du traitement de texte, des logiciels de présentation, des navigateurs d'Internet, du courriel et des systèmes d'exploitation.

En 2010-2011, l'offre à temps partiel du PFMLCA menant à un certificat avait été principalement financée par des fonds de l'Accord de coopération Canada-TNO, avec des fonds supplémentaires provenant de l'Initiative d'acquisition de langues autochtones du MÉCF.

Faits saillants / Réussites/ Plans d'avenir

PFMLCA à temps partiel menant à un certificat – Offre en région

- ✓ Les cours offerts comprenaient les titres suivants :
 - o Alphabétisation dans une langue autochtone Niveau I
 - Élaboration de matériel en langues autochtones
 - o Gestion de classe à l'intention des enseignants de langues autochtones
- ✓ L'offre de cours intégrés à connaît toujours beaucoup de succès pour ce qui est de répondre aux besoins des enseignants des écoles. Cette option continuera d'être offerte, comme demandé.
- ✓ Dans l'ensemble, les inscriptions au PFMLCA (à temps partiel) ont diminué de 16 étudiants au cours de l'année dernière. Trois cours (à temps partiel) de moins ont été offerts.
- ✓ Les étudiants ont bénéficié d'interactions avec des aînés, des membres de la collectivité et des présentateurs invités, de même que de camps culturels offerts par l'intermédiaire des programmes communautaires d'Inuvik.

✓ Un groupe de 12 aînés, éducateurs et étudiants tłıchos ont fait un voyage d'études sur des langues autochtones en Saskatchewan à Onion Lake, afin d'aller observer le Gift of Language and Cultural Project [Projet sur le don des langues et sur la culture] et d'échanger sur les pratiques exemplaires à mettre en œuvre dans la région des Tłıchos.

PFMLCA à temps plein menant à un diplôme – Offre dans la collectivité à Inuvik

- √ À la suite du succès remporté par une composante sur la guérison et au mieux-être offerte dans la région des Tłıchos, les programmes de PFMLCA et de PFE de Beaufort-Delta continuent à comprendre cette composante.
- ✓ Les étudiants ont appris à utiliser des appareils Phraselator et se sont servis

de la technologie pour soutenir leur apprentissage.

- ✓ Les étudiants ont participé à un camp d'hiver dont les activités comprenaient la construction d'iglous, la collecte de plantes médicinales et du piégeage.
- ✓ Les étudiants et les enseignants de langues autochtones de la région ont travaillé ensemble à la confection de livres et de trousses Prêt-à-conter. Ils ont aussi participé à des activités traditionnelles au camp Rachel Reindeer.
- ✓ Dans un cours sur la technologie, les étudiants ont réalisé des vidéos personnelles sur leur langue et leur culture dans les différentes langues et les différents dialectes régionaux.
- ✓ Les étudiants ont suivi un cours ayant pour thème de
 - « Renouer avec notre spiritualité », à un camp culturel qui a eu lieu au printemps. Des enfants et des aînés ont participé à ce camp.
- ✓ En avril et en mai, les étudiants ont fait des stages dans les collectivités d'Uluhaktok, de Tuktovaktuk et de Fort McPherson.
- ✓ Durant la prochaine année scolaire, les étudiants pourront passer plus de temps à perfectionner leurs compétences linguistiques, grâce à une semaine complète par mois d'intégration intensive et d'immersion linguistique. La participation d'aînés constituera une composante essentielle de ce soutien accru du perfectionnement des compétences linguistiques. Les enseignants de langues autochtones de la région participeront également à l'initiative.



Services gouvernementaux et langues officielles

1. Relations intergouvernementales

Les ministres responsables de la francophonie canadienne des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont participé à la XV^e conférence ministérielle sur la francophonie canadienne qui a eu lieu à Yellowknife en juin 2010.



Les ministres responsables de la francophonie canadienne voulaient approfondir leur compréhension de la cohabitation de la francophonie et des langues autochtones au Canada et leurs connaissances sur les réalités de la francophonie nordique dans les territoires. Le conférencier invité était Serge Bouchard, historien et communicateur bien connu. Il a donné une présentation intitulée « Francophonie et langues autochtones au Canada : d'hier à demain ».

Durant leur séjour dans la région, les ministres ont pu faire l'expérience de la vie dans une petite collectivité autochtone en visitant Behchokò, où ils ont pris part à un festin et participé à des parties de jeux de mains et à une danse de tambour.

2. Communications avec le public

Comme l'exigent la législation et les politiques, les ministères, les conseils, les commissions et les organismes du GTNO s'assurent que les documents appropriés soient traduits dans les langues officielles par des employés du ministère de la Justice et du MÉCF ou par des entrepreneurs embauchés par ces deux ministères ainsi que par la CSTIT.

En 2010-2011, avec l'aide d'entrepreneurs, les traducteurs et les sous-traitants des ministères de l'ÉCF et de la Justice ont traduit 1 162 605 mots en français ou en anglais pour les ministères, les conseils, les commissions et les organismes du GTNO. Cela comprenait des offres d'emploi, des demandes de propositions, des appels de proposition, des soumissions, de la correspondance envoyée par le public ainsi que divers rapports et publications du GTNO. Ce chiffre comprend les traductions effectuées à l'interne à la CSTIT, tant pour le Nunavut que les Territoires du Nord-Ouest.



Des traducteurs du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation parlent de leur métier à des élèves de l'école Boréale de Hay River pendant la Semaine de la francophonie en mars.

Au nombre des documents importants traduits (anglais/français) en 2010-2011, on peut mentionner :

- le Rapport annuel sur le plan stratégique (Santé et Services sociaux);
- le Rapport annuel 2008-2009 de la Société d'habitation des TNO:
- le Rapport annuel 2009-2010 de la commissaire à l'information et à la protection de la vie privée;
- l'État du marché du travail aux TNO Bilan de 2009-2010;
- le Rapport annuel 2009-2010 de la commissaire aux langues; un manuel sur le monde circumpolaire Nord à l'intention des élèves;
- les États financiers 2010 de la Société d'investissement et de développement;
- le formulaire de demande de soutien du revenu;
- le résumé du Règlement sur la chasse 2010-2011;
- les éditions printemps et automne du bulletin Sous un même toit;
- la Demande d'enregistrement d'une société pour la société Radio Taïga;
- le rapport Créons notre avenir ensemble En quête d'une vision commune pour les Territoires du Nord-Ouest;
- le document Prestations d'assurance-santé supplémentaire Vos réponses à nos questions;
- la section « Vos droits » du site Web de la Commission des droits de la personne des TNO;

- les demandes de subvention du Conseil des arts des TNO;
- les affiches « Avis aux chasseurs de caribous : Ceci vous concerne! et des affiches sur la violence envers les personnes âgées;
- une brochure sur les arts de la scène;
- Dites OUI au pouvoir des jeunes! Laissez votre marque sur l'avenir des TNO:
- le Guide de l'étudiant 2010 Aide financière aux étudiants des TNO.

Traductions françaises et anglaises en 2010-2011

Affaires autochtones et relations	13 044	1,1
intergouvernementales		
Éducation, Culture et Formation	292 685	25,0
Environnement et Ressources naturelles	13 457	1,2
Exécutif	6 794	0,6
Finances	32 575	2,8
Santé et Services sociaux	99 996	8,6
Ressources humaines	46 330	4,0
Industrie, Tourisme et Investissement	21 629	1,8
Justice (1)	244 620	21,0
Assemblée législative	79 423	6,8
Affaires municipales et communautaires	5 496	0,47
Société d'habitation des TNO	38 314	3,3
Travaux publics et Services	5 463	0,47
Transports	27 935	2,4
Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs des TNO et du Nunavut (CSTIT)	234 844	20,2
TOTAL	1 162 605	100,0 %

- (1) Comprend la traduction, par le MÉCF, de règlements, de lois et de motions, ainsi que d'autres documents, pour le ministère de la Justice
- (2) Comprend les traductions à l'interne pour le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest

Primes au bilinguisme et primes de connaissances linguistiques

En vertu de l'entente collective du Syndicat des travailleurs du Nord, le GTNO verse une prime au bilinguisme (1 200 dollars par an) aux employés qui utilisent deux langues officielles des TNO ou plus, exception faite des employés dont les descriptions d'emploi comprennent des tâches de traduction et d'interprétation.

Cette prime au bilinguisme est versée lorsque l'habileté à parler plus d'une langue officielle est nécessaire pour offrir des services convenables et lorsque la collectivité ou la région desservie par le poste en question détermine la ou les langues dont il faut se servir en poste. La prime au bilinguisme peut également être versée si l'habileté à parler une deuxième langue officielle s'avère un atout pour un poste, dans le cas d'un employé devant occasionnellement prêter son concours dans une autre langue officielle (p. ex., des interventions sur les lieux, des demandes de la part du public ou des demandes d'information intergouvernementales). En 2010-2011, 164 employés du GTNO ont reçu cette prime.

En vertu de l'entente collective de l'Association des enseignants et enseignantes des TNO, le GTNO verse une prime de connaissances linguistiques aux enseignants qui maîtrisent une ou plusieurs langues autochtones des Territoires du Nord-Ouest. En 2010-2011, 105 enseignants ont reçu cette prime. Les enseignants admissibles reçoivent une prime annuelle de 5 000 dollars lorsqu'ils utilisent leurs compétences dans l'une ou plusieurs des situations suivantes :

- l'enseignement en classe
- le counseling individuel d'un élève
- les entretiens parents-enseignants
- les activités parascolaires
- les relations entre l'école et la collectivité

Selon le ministère des Ressources humaines, les coûts du versement de primes au bilinguisme et de primes de connaissances linguistiques se sont élevés à 561 000 dollars pour l'exercice prenant fin le 31 décembre 2010, ce qui représente une hausse par rapport aux montants de 539 000 dollars en 2009 et de 513 000 dollars en 2008.

Primes au bilinguisme (STN) / Primes de connaissances linguistiques (AETNO)

Tous les conseils, commissions et organismes, au 31 mars 2011

			Slave Nord et Adm.			Région des	
Langue	Dehcho	Inuvik	centrale	Sahtu	Slave Sud	Tłįchos	Total
Chipewyan	0	0	7	0	8	0	15
Cri	0	0	0	0	4	0	4
Esc. du Nord	1	0	0	38	0	0	39
Esc. du Sud	43	0	1	0	4	0	48
Français	0	0	39	7	4	0	50
Gwich'in	0	5	0	0	0	0	5
Inuinnaqtun	0	3	0	0	0	0	3
Inuvialuktun	0	7	0	0	0	0	7
Tłįcho	0	0	0	0	0	98	98
Total	44	15	47	45	20	98	269

3. Services au public

Cette section résume les services offerts au public par les ministères, les conseils et les organismes du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Le rapport d'activités 2010-2011 sur l'Accord de coopération Canada-TNO relatif au français et aux langues autochtones dans les Territoires du Nord-Ouest contient plus de détails.



En février 2010, le ministre fait une présentation au Comité permanent des langues officielles lors de sa première rencontre à Yellowknife.

1. Assemblée législative

L'Assemblée législative offre des services à tous les députés et au public dans toutes les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest.

Le réseau de télévision de l'Assemblée législative lui permet d'enregistrer jusqu'à trois langues de plus que la langue utilisée en Chambre (l'anglais) durant chaque journée de séance, offrant ainsi des services d'interprétation simultanée aux députés et aux visiteurs de la galerie de la Chambre. De plus, les enregistrements réalisés dans chacune des langues officielles sont utilisés pour rediffuser les débats de l'Assemblée à des collectivités particulières dans l'ensemble de TNO, en associant la langue d'interprétation à la langue en usage dans une collectivité donnée. L'interprétation et la rediffusion sont fournies par rotation. Tout est mis en œuvre pour veiller à l'égalité de statut, de droits et de privilèges de toutes les langues officielles. Du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011, l'Assemblée a fourni des services d'interprétation dans toutes les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest, par rotation, pendant les 48 jours de sa session de travaux.

Lors d'une séance de l'Assemblée, les députés peuvent demander des services d'interprétation dans n'importe quelle langue officielle. Ce service est aussi offert aux députés de notre Parlement jeunesse et de notre Parlement des aînés. En mai 2010, durant les trois journées de l'inauguration du Parlement des aînés, quatre des onze langues officielles ont été utilisées.

Des services d'interprétation dans toutes les langues officielles, déterminés dans chaque collectivité, peuvent aussi être offerts lors d'audiences publiques menées par des comités permanents de l'Assemblée législative. Durant la période visée par le présent rapport, le Comité permanent des programmes sociaux a recouru à des interprètes dans six collectivités, qui ont prêté leur concours durant son examen de la Loi sur les services à l'enfance et à la famille.

L'Assemblée législative informe régulièrement le public de ses activités et événements en ayant recours aux médias imprimés et à la radio locale. Des documents imprimés sont régulièrement produits en anglais, en français et en langues autochtones, lorsqu'il est possible d'en faire la traduction. On a également utilisé avec efficacité des publicités radiodiffusées localement dans les langues autochtones, pour donner des renseignements sur des réunions et des audiences publiques menées par les comités de l'Assemblée.

Le site Web de l'Assemblée législative peut être consulté en français ou en anglais. Il comprend des renseignements historiques et culturels sur l'Assemblée, ainsi que sur ses procédures, à l'intention des résidents et des visiteurs des TNO. Sur son site Web, l'Assemblée législative a également traduit et affiché des annonces, des documents d'information générale, des rapports intérimaires ou définitifs dans le plus grand nombre possible de langues autochtones.

L'Assemblée continue d'offrir des visites guidées personnelles de l'édifice de l'Assemblée législative en anglais et en français. Des visites audioguidées sont également offertes à tous les visiteurs, et ce, dans toutes les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest.

2. Santé et Services sociaux

Communications

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et les administrations des services de santé et des services sociaux (ASSS) mettent à la disposition du public des documents d'information en formats imprimé, audio et vidéo qu'on peut se procurer dans leurs locaux, les sites Web publics et divers médias. Le site Web du ministère est pratiquement entièrement bilingue, en français et en anglais. Le site comprend de plus en plus de publications dans les neuf langues autochtones. Les sites des ASSSS présentent de l'information en français et dans la ou les langues autochtones officielles de la région.



Services publics

Le ministère de la Santé et des Services sociaux et les administrations des services de santé et des services sociaux offrent leurs services dans les autres langues que l'anglais soit sous forme de services directs de ses employés bilingues ou facilités par ceux-ci, soit au moyen de services d'interprétation en personne ou au téléphone. En 2010-2011, le ministère comptait cent employés capables de fournir des services dans des langues officielles autres que l'anglais.

Le MSSS a répondu à des demandes d'information en français de la part de nonrésidents et de résidents principalement reçues par téléphone et par courriel. La ligne téléphonique sans frais automatisée de l'administration des services de santé est en anglais et en français. Les services demandés par le public concernaient, pour la plupart, de l'aide par rapport aux certificats de naissance, de décès et de mariage, ainsi que la couverture du régime de soins de santé. La fréquence des demandes d'information du public dans des langues autres que l'anglais s'élevait à entre trois et cinq clients par mois, en général. Chaque demande a exigé plusieurs communications afin d'être traitée. Au moins deux demandes d'information du public par mois émanaient de résidents francophones d'autres provinces qui ont été aiguillés vers l'administration appropriée de leur province pour répondre à leurs besoins.

Élaboration de politiques et consultation

Le consultant des langues officielles du MSSS est un poste équivalent à une personne-année à mi-temps et payé à 100 % par l'Accord de coopération Canada-TNO. Le consultant des langues officielles du MSSS communique régulièrement avec les administrations, fait le suivi des services en langues officielles offerts au public, prête son concours au personnel bilingue et assure la liaison avec les groupes linguistiques au sein des collectivités. Les directions du ministère et des administrations soutiennent les travaux du Comité sur les langues officielles en matière de santé et de services sociaux, lequel :

- coordonne les normes relatifs aux services et communications en langues officielles du système de soins de santé et de services sociaux comme l'offre active, les services d'interprétation, la signalisation, la traduction des documents destinés au public, de même que d'autres normes, comme l'exige la Loi sur les langues officielles;
- constitue un forum permettant d'échanger sur les pratiques et les normes exemplaires;
- comble les besoins de formation pertinents des coordonnateurs et autres employés du MSSS et des ASSSS.

En 2010-2011, le consultant des langues officielles a donné deux séances de formation sur les exigences en matière de langues officielles à l'intention de nouveaux employés et d'employés en poste.

Le consultant travaille en partenariat avec les communautés linguistiques, d'autres ministères du GTNO et des organismes communautaires en matière de services linguistiques, ce qui signifie, entre autres :

- la présence aux réunions mensuelles de Réseau TNO Santé en français, de même qu'aux réunions nationales de Société Santé en français;
- des contacts réguliers avec Services TNO, au besoin, pour servir le public.



Administrations des services de santé et des services sociaux

Le MSSS a administré les ententes de contribution de 300 000 dollars qu'il a versées aux ASSSS pour la prestation de services en français.

Toutes les ASSSS offrent des services et des communications à l'aide d'une gamme de moyens divers dont la signalisation, l'offre active et la traduction de documents destinés au public. Les services au public sont offerts dans la ou les langues autochtones régionales, de même qu'en français.

Les offres d'emploi sont traduites en français et publiées dans des médias de langue française.

Fort Smith

- À la réception de l'hôpital, un employé bilingue offre des services en français durant les heures de bureau habituelles. Il s'agit d'un poste de coordonnateur des langues à temps partiel qui est financé en vertu de l'Accord de coopération Canada-TNO relatif au français et aux langues autochtones dans les TNO.
- L'administration offre des services de facilitation aux clients et aux patients qui parlent cri.

• Les nouveaux employés reçoivent une orientation individuelle sur les obligations qui découlent de la *Loi sur les langues officielles*.

Hay River

- Un poste de coordonnateur des langues à temps partiel, financé en vertu de l'Accord de coopération Canada-TNO relatif au français et aux langues autochtones aux TNO, permet d'offrir et de faciliter des services et des communications en français.
- Dix-huit employés participent à la prestation de services en français, en esclave du Sud, en dénésulme (chipewyan) et en cri; ils facilitent ces services linguistiques sur demande.
- L'entrée principale du centre de santé arbore des affiches en français.
- Le site Web présente une offre active dans sa page d'accueil et la traduction du site en français est en cours.
- Les publications comprennent des renseignements sur la marche à suivre pour obtenir de l'information dans les langues officielles.

Sahtu

- Dix-neuf employés participent à la prestation des services linguistiques, à savoir six pour le français et treize pour l'esclave du Nord; ils offrent les services linguistiques sur demande.
- Le site Web fait une offre active de services et de communications en français et en esclave du Nord.
- Le système téléphonique de Norman Wells offre des services en anglais, en français et en esclave du Nord. Un message d'accueil téléphonique multilingue est en train d'être enregistré pour chaque centre de santé de la région du Sahtu.

Dehcho

• Dix-huit employés offrent des services linguistiques, à savoir dix-sept en esclave du Sud et un en esclave du Nord.

Beaufort-Delta

 Trois employés offrent des services linguistiques, à savoir deux en inuvialuktun et un en gwich'in.

Administration de santé territoriale Stanton

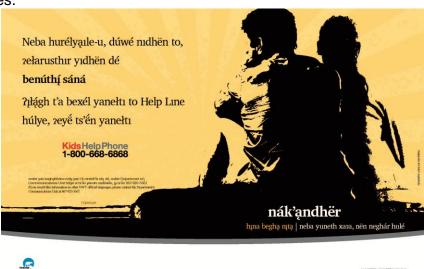
Services en langues autochtones

Au nombre des langues pour lesquelles des services d'interprétation en personne sont disponibles figurent le tłicho, le dénésulme, l'esclave du Sud, l'esclave du Nord, l'inuktitut, l'inuvialuktun et l'innuinaqtun. Lorsque les services d'interprétation en personne ne sont pas disponibles, on a recours à CanTalk pour donner des services en langues autochtones. Le service CanTalk fait appel à des résidents des TNO qui font de l'interprétation par téléconférence. Ce service fonctionne 24 heures sur 24, sept jours sur sept. En 2010-2011, l'ASTS a répondu à 702 demandes de services en langues autochtones qui ont été offerts en personne.

Le coordonnateur de services en langues autochtones reçoit des demandes de service dans une des langues autochtones officielles de la part des employés de la clinique ou du programme offert dans la région, des professionnels de la santé et des clients ou patients.

Certains employés de l'hôpital et des cliniques parlent et comprennent assez bien une ou plusieurs langues autochtones officielles pour offrir une aide limitée. En raison du manque de formation en terminologie médicale et du grand nombre de dialectes en usage aux TNO, l'aide des employés bilingues se limite à de l'interprétation générale.

En plus des employés bilingues, deux interprètes à temps plein et treize interprètes de relève à temps partiel ont offert des services dans les langues autochtones déjà mentionnées.



En 2010-2011, le manoir Aven, les cliniques médicales de l'ASSSSY, les cliniques de l'ASTS, le programme de soins à domicile et le programme de santé publique ont fait 702 demandes d'interprétation en langues autochtones officielles.

En collaboration avec le programme de mieux-être pour les Autochtones, des interprètes sont disponibles pour passer du temps avec des clients parlant la même langue et venant de la même région, dans le cadre de « visites de la parenté ».

Durant ces visites, il est possible de partager des mets du terroir, de faire des sorties, de jouer à des jeux culturellement pertinents et de répondre à d'autres demandes de la part des patients et clients. Les interprètes informent les clients au sujet des services offerts par le programme de mieux-être pour les Autochtones à Stanton.

Les interprètes des langues autochtones participent aux réunions ordinaires du personnel, ils reçoivent une formation sur le programme « Supportive Pathways », qui les aide à transiger avec les clients atteints de démence, sur le leadership, sur l'importance de la ludothérapie pour les patients hospitalisés, sur la nouvelle terminologie, sur la sensibilisation interculturelle, sur l'intervention non violente et sur l'équipement médical.

<u>Français</u>

Quatre employés ont obtenu la prime au bilinguisme pour le français. Ils offrent des services directs et des services de facilitation aux clients. Cinquante demandes d'interprètes en français ont été effectuées et ont été satisfaites. Pour la période visée par l'exercice, on n'a pas recouru à CanTalk pour les services en français.

Le coordonnateur des services en français est financé en tant que personne-année à mi-temps en vertu de l'Accord de coopération Canada-TNO, pour fournir et faciliter des services et des communications en français.

Grâce à une offre active, le site Web de l'ASTS offre de l'information en français par l'intermédiaire du coordonnateur des services en français. Ce site a été envoyé au MÉCF pour être traduit en français.

Vingt-cinq demandes de traduction ont été formulées. En 2010-2011, 86 offres d'emploi ont été placées dans *L'Aquilon*.

Le coordonnateur des services en français de l'ASTS est membre du comité de coordination de Réseau TNO Santé en français. Cette ONG a été créée en 2003 pour servir les résidents francophones des TNO. Elle fait partie d'un mouvement national de conscientisation aux aspects culturels et linguistiques de la santé.

Le comité de coordination est composé de professionnels des domaines de l'éducation et de la santé, ainsi que de représentants des ASSS, du gouvernement territorial et de la communauté francophone. Ce comité se réunit tous les mois pour discuter de la façon de veiller à ce que les clients et patients obtiennent des services d'une grande qualité en français. Il cherche à accroître les partenariats avec toutes les parties concernées du secteur de la santé et des services sociaux. Ses fonctions consistent à :

- Définir et hiérarchiser les besoins de santé en français.
- S'assurer que l'information sur les services de santé et les bulletins sur la santé et le mieux-être qui sont disponibles sont bien distribués.
- Accroître l'accès aux programmes et services de soins de santé en français.

- Formuler des recommandations au ministre de la Santé concernant les changements nécessaires afin d'améliorer l'accès aux services de santé en français et leur offre.
- En collaboration avec les hôpitaux et d'autres établissements et organismes de santé, élaborer des plans visant à donner accès aux services essentiels 24 heures sur 24, sept jours sur sept.
- Travailler en étroite collaboration avec les établissements de formation postsecondaire francophones, afin de répondre aux besoins des établissements et organismes de soins de santé qui offrent des services en français.

Le coordonnateur des services en français de l'ASTS assure une liaison régulière avec la communauté francophone.

Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife

Services en langues autochtones

Trois employés ont reçu la prime au bilinguisme, parce qu'ils offrent des services en dénésuline aux clients. Les services d'interprétation en langues autochtones sont fournis par l'ASTS.

Le site Web et les aires de service public de l'établissement comprennent de l'information et des ressources en Tłıcho et en dénésuline.

L'ASSSSY a fait traduire des documents écrits en Tłįcho et en dénésulme.

Les renseignements sur les changements apportés aux cliniques de l'ASSSSY ont été traduits dans les langues officielles de la région. Ils ont été intégrés au site Web et mis à la disposition du public.

La signalisation des places de stationnement du personnel et la signalisation extérieure de la CSSPY ont été réalisées dans les langues officielles régionales.

Toutes les ressources publiées mentionnent une offre active.

Services en français

Deux employés ont obtenu la prime au bilinguisme parce qu'ils offrent des services en français. Les services d'interprétation ont été fournis par l'ASTS. On a reçu 30 demandes d'interprètes en français.

Le site Web et les aires de service public de l'établissement comprennent de l'information et des ressources en français.

On a élaboré de la signalisation multilingue de façon continue à l'intention des établissements de l'ASSSSY.

Le MÉCF fournit les services de traduction.

Des annonces ont été diffusées dans *L'Aquilon* et sur la station radiophonique francophone.

Le Groupe sur la langue et la culture a veillé à ce qu'on comprenne la diversité culturelle et linguistique des clients et patients, étant donné que l'ASSSSY a fusionné ses multiples cliniques du centre-ville en une seule sur deux sites. Ce groupe est devenu un comité permanent, relevant du service de l'assurance de la qualité au sein de l'ASSSSY. En tant que membre de ce comité, le coordonnateur des services en français a fait ressortir la responsabilité



concernant les services dans cette langue. On a également fait de la sensibilisation sur les langues autochtones et les diverses langues étrangères en usage dans la région de l'ASSSSY.

Toutes les six semaines, le coordonnateur des services en français rend des comptes à l'équipe du Comité mixte de haute direction de l'ASSSSY.

3. Exécutif

En tant qu'organisme central, le ministère de l'Exécutif fournit peu de services directs au public. Lorsqu'il y a des demandes de service en français, elles sont adressées à la chef du protocole, de la Division des communications et du protocole.

La chef du protocole reçoit une prime au bilinguisme parce qu'elle traite toutes les demandes de services en français reçues par le ministère. Bien que cette fonctionnaire reçoive occasionnellement des demandes de services en français par téléphone, elle a souvent affaire à des homologues fédéraux et à des visiteurs internationaux qui parlent français. Le ministère a continué de faire paraître des annonces destinées au public dans le journal francophone *L'Aquilon*, selon les besoins.

Le ministère produit également une émission de radio, en collaboration avec d'autres ministères. Une émission hebdomadaire est diffusée en anglais, avec du contenu autochtone, à la station CKLB. Une émission semblable est réalisée en français et est diffusée aux deux semaines. Elle est animée par le personnel de Services TNO, afin de promouvoir les programmes et les services du GTNO, tout en faisant connaître Services TNO en tant que source d'information. En partenariat avec les ministères du GTNO, l'émission a abordé de nombreux sujets, en français et en anglais, étoffés par des fichiers balados offerts dans le site Web. Parmi les sujets traités, on peut mentionner :

- le programme « Dites non aux boissons gazeuses, buvez de l'eau »;
- le programme sur le port des ceintures de sécurité « Buckle Up NWT »
- le Temple de la renommée de l'éducation
- l'initiative « Entraîne-toi à épargner »

- les frais à payer pour les sacs
- la saine alimentation
- l'aide aux victimes de la criminalité juvénile
- la prévention du suicide
- les déclarations de la victime
- la violence envers les personnes âgées

4. Finances

Le ministère des Finances fait paraître des avis de recrutement, des avis publics et des demandes de propositions en français. Il a fait traduire les documents cidessous en français par les traducteurs du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation :

- le discours du budget 2010-2011
- le rapport des consultations portant sur les options de recettes
- un avis public sur les arriérés d'impôt
- les comptes publics de 2009
- deux annonces d'emploi
- deux demandes de propositions
- une annonce radio

5. Société d'habitation des TNO

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (SHTNO) continue de communiquer dans toutes les langues officielles des TNO, selon ses interactions avec les résidents des TNO.

Sur demande raisonnable, la SHTNO fournit des documents traduits dans toutes les langues officielles des TNO. Pour servir ses clients dans les collectivités, elle engage des interprètes contractuels au besoin. Le personnel peut donner directement des conseils dans une langue autochtone à une personne ou, encore, avec l'aide d'un interprète. La SHTNO a signé des ententes de partenariats avec des organismes locaux d'habitation (OLH) dans 23 collectivités, aux fins d'administration de son programme Options de logement. Le bureau de l'administration centrale et les bureaux de district emploient quatre personnes à des postes désignés pour la langue française et deux à des postes désignés pour des langues autochtones. De plus, d'autres employés possèdent des compétences de langue seconde. Les employés des OLH résident dans les collectivités et bon nombre d'entre eux maîtrisent les langues autochtones locales. Au besoin, on a utilisé des services de traduction pour des ateliers en diverses langues autochtones.

Les annonces sur les demandes d'admission au programme d'accès à la propriété aux territoires de la SHTNO Options de logement sont publiées dans les journaux de langue anglaise et de langue française. La SHTNO radiodiffuse également des annonces sur les demandes d'admission au programme en français à Radio Taïga, ainsi que dans cinq langues dénées, à la station radio de la Native Communications Society, CKLB. Les annonces radio en anglais sont diffusées par la station CJCD. Des annonces sur les possibilités d'emploi à venir et les demandes de soumission sont également publiées en français, dans le journal *L'Aquilon*.

La SHTNO publie un encart semestriel intitulé *Under One Roof* qui est placé dans les journaux. Une version traduite en français, intitulée *Sous un même toit*, est affichée dans la section française du site Web de la SHTNO. Les rapports annuels de la SHTNO sont également traduits en français.

6. Transports

Les activités de service à la clientèle offertes par le ministère des Transports ont lieu dans les 14 bureaux de permis de conduire et d'immatriculation des véhicules répartis sur les territoires. Celui de la région du Slave Nord situé à Yellowknife comporte un poste désigné bilingue pour garantir la disponibilité des services en français en personne ou pour aider les personnes qui téléphonent. L'an dernier, les bureaux de permis de conduire ont servi 29 053 clients, à l'échelle des territoires. Dans 391 des échanges avec les clients, on a demandé des services en français, ce qui représente 1,36 % de la prestation totale des services. Les services à la clientèle sont offerts en thcho au bureau des permis de conduire de Behchokò, ainsi qu'en esclave du Nord dans les bureaux de délivrance de Fort Good Hope, de Tulıtà et de Délıne.

Les appels d'offres et les avis de recrutement sont publiés dans les journaux des TNO, en anglais et en français. Les renseignements exigeant une diffusion rapide, par exemple un avis de fermeture d'une route d'hiver, sont distribués en anglais et en une langue autochtone dans les régions qui comptent un grand nombre de locuteurs de cette langue autochtone. Les messages relatifs à la sécurité sont créés en anglais et en français. Ils sont distribués à titre d'annonces imprimées, de brochures, de messages d'intérêt public et d'envois postaux. Les produits de communication diffusant des messages relatifs à la sécurité sont disponibles dans les langues officielles là où la demande est suffisante. Pour ce qui est des publicités radiodiffusées, le ministère engage la station Radio Taïga pour le service en français, la station CKLB pour le service en anglais ainsi que les langues autochtones dans lesquelles elle diffuse. Les messages d'intérêt public sont envoyés à la radio de la CBC, pour être lus par les annonceurs durant les programmes diffusés en anglais et en langues autochtones.

Le ministère maintient un contrat permanent avec CanTalk, une entreprise qui se spécialise en services d'interprétation téléphonique dans les langues officielles des TNO. Cette entreprise fournit des services d'interprétation par téléconférence lorsque les services d'interprétation en personne ne sont pas disponibles. Le service CanTalk est offert à l'échelle du ministère.

Lors de la planification et de la tenue des consultations communautaires, le ministère collabore avec les groupes communautaires locaux afin de déterminer les besoins linguistiques. Durant le processus de consultation, on engage des traducteurs locaux et on traduit les documents imprimés dans les langues autochtones appropriées.

Le ministère s'affaire à augmenter le nombre de documents disponibles dans les langues officielles sur son site Internet. Tous les manuels destinés aux conducteurs des TNO sont désormais disponibles en français.

Les manuels destinés aux motocyclistes et aux conducteurs professionnels, ainsi que le manuel sur les systèmes de freinage pneumatique, seront traduits en français.

7. Ressources humaines

Le ministère des Ressources humaines avait deux employés bilingues offrant des services en français ou en Tłıcho à son administration centrale. Le service de la paie du GTNO a accordé une prime au bilinguisme ou une prime de connaissances linguistiques à 269 employés, en raison de leur usage de deux langues officielles

ténoises ou plus. Toutes les offres d'emploi annoncées dans un secteur francophone désigné ont été publiées en français et en anglais. Le ministère a produit des annonces radiodiffusées en français, en anglais, en esclave du Nord et du Sud, en tłıcho en gwich'in, en cri et en dénésulme, pour encourager les gens du Nord à proposer la candidature d'individus et d'équipes au Prix du premier ministre.

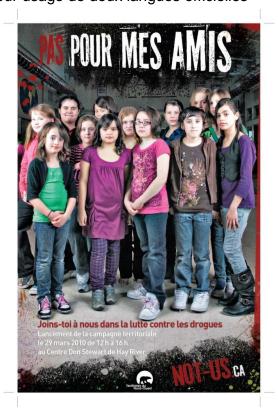
8. Justice

Le coordonnateur des langues officielles du ministère participe aux réunions sur les langues officielles et assure la liaison avec la Division des langues officielles du MÉCF. Il soutient et forme également le personnel du ministère.

Activités et services en français

Tous les services au public sont fournis en

français sur demande par des employés bilingues, des interprètes contractuels et du personnel francophone contractuel. Tous les textes réglementaires sont promulgués en français. Tous les nouveaux produits et campagnes sont examinés en fonction de considérations propres aux langues officielles. Les documents écrits visant le public (annonces, brochures, rapports, etc.) sont bilingues (anglais et français) ou disponibles en français. Les documents audiovisuels (annonces télévisées, annonces radiodiffusées, systèmes d'annonces publiques) sont en français, au besoin. Avant d'être réimprimés, les documents existants (brochures, formulaires) sont également examinés en fonction de considérations propres aux langues officielles. Dans la mesure du possible, des formulaires à texte bilingue sont produits. Le ministère fournit du papier à correspondance officielle en français à tous ses bureaux. Il répond aux demandes dans la langue dans laquelle il les reçoit.



La page d'accueil du site Web du ministère affiche un hyperlien menant à la page « Ressources en français ». Entièrement en français, cette page contient des hyperliens à des ressources en français. Elle comprend aussi un hyperlien au site Web de Services TNO, le guichet unique du GTNO en français.

Les sections suivantes du site Web sont entièrement en français :

- violence familiale
- exécution des ordonnances alimentaires (système interactif doté d'une interface en français)
- recrutement d'avocats
- titres de biens-fonds
- législation
- bibliothèque de droit

D'autres sections sont traduites et affichées sur le site en fonction de la charge de travail et des possibilités.

Le ministère a produit diverses publications et campagnes en français. Les initiatives les plus notables sont énumérées ci-après :

- la campagne de sensibilisation à la lutte contre les drogues « Pas pour nous », avec des annonces publiées dans les journaux, radiodiffusées et télévisées (en trois langues : l'anglais, le français et l'esclave du Sud)
- l'initiative *Entraîne-toi à épargner* (en partenariat avec les Autorités canadiennes en valeurs mobilières), avec de l'information, un profil Facebook et de la promotion sur Twitter, le tout présenté dans un site Web
- le Bureau de l'accès à l'information et la protection de la vie privée du GTNO a produit des formulaires de demande d'accès à l'information
- les modifications apportées à la *Loi sur la location des locaux d'habitation* ont entraîné la production de nouvelles ressources publiques, dont un guide à l'intention des locateurs et des locataires, un survol des modifications apportées à la Loi, 11 fiches de documentation, plusieurs modèles d'ententes et formulaires, ainsi qu'un encart placé dans les journaux
- le ministère a produit des affiches ou annonces pour la Semaine de sensibilisation sur les victimes d'actes criminels et le Fonds d'aide d'urgence aux victimes d'actes criminels
- une série de dépliants sur le droit de la famille a été réalisée, sur la séparation et le divorce, la garde des enfants et le droit de visite, ainsi que l'obtention et le versement d'une pension alimentaire
- les renseignements à l'intention du public ont été mis à jour pour ce qui est du programme de médiation et des affiches du programme sur le rôle parental à la suite d'une séparation et d'un divorce
- un message d'intérêt public sur une question juridique relative à la réglementation sur la chasse au caribou a été diffusé, de même qu'une annonce dans les journaux

• toutes les offres d'emplois et demandes de propositions et de soumissions ont été publiées en français dans *L'Aquilon*, ce qui représente 23 annonces publiées en français

Une offre active est mentionnée dans les publications et d'autres documents écrits, lorsque cela est pertinent. Des affiches annonçant l'existence de services en français sont placées dans tous les bureaux et établissements correctionnels du ministère. Le système téléphonique interactif sur l'exécution des ordonnances alimentaires a une interface en français.

Deux traductrices juridiques salariées préparent les versions françaises de la totalité des lois, règlements, décisions judiciaires et autres textes législatifs. Durant l'exercice 2010-2011, l'un de ces postes était vacant. Le ministère a tenté de combler le poster à pourvoir en prenant diverses mesures de dotation en 2009 et en 2010. Pendant cette période, il a retenu les services d'un traducteur contractuel principal et, à l'occasion, les services d'un second traducteur juridique contractuel.

Tous les textes réglementaires qui sont entrés en vigueur en 2010-2011 ont été adoptés tant en anglais qu'en français. Un total de 229 068 mots ont été traduits en français à l'interne, comme suit : règlements (42 945 mots); projets de loi (159 345 mots); décisions judiciaires (430 mots); motions (1 529 mots) et autres types de documents (24 819 mots). Un volume annuel des *Lois des Territoires du Nord-Ouest* est publié chaque année en anglais et en français. Chaque année civile, les parties I et II de la *Gazette des Territoires du Nord-Ouest* sont publiées en anglais et en français en 12 volumes. La section sur la législation du site Web du ministère comporte une interface en français avec des hyperliens menant aux divers textes de loi.

Neuf employés du ministère ont reçu la prime au bilinguisme pour le français. Ces employés occupaient les postes suivants : adjoint judiciaire principal, conseiller juridique de niveau II, agent attaché au tribunal de niveau III (Cour territoriale), agent attaché au tribunal de niveau III (Cour suprême), conseiller législatif, administrateur ou rédacteur, curateur public, coordonnateur législatif et technicien législatif. Les employés des autres bureaux publics, des établissements correctionnels et du palais de justice ont recours à des interprètes lorsqu'ils offrent des services en français. On engage des employés bilingues en sous-traitance, au besoin. Le ministère a également deux postes exigeant la maîtrise du français. Par conséquent, ils ne sont pas admissibles à la prime au bilinguisme. Il s'agit de la gestionnaire de la traduction juridique et de la traductrice juridique.

Le ministère a conclu un contrat avec une entreprise du nom de CanTalk, qui offre de l'interprétation simultanée au téléphone dans plus de 100 langues. Pour permettre aux employés de mener des audiences et d'autres activités en français avec l'aide d'un interprète, on a installé de l'équipement de téléconférence dans les bureaux publics. En 2010-2011, les services d'interprétation de CanTalk ont été utilisés à 15 reprises.

Les procédures judiciaires au civil et au criminel se déroulent en français. Le greffe du tribunal fournit des services de greffiers en français, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du tribunal.

Des juges et des employés judiciaires francophones sont fournis lors des procédures instruites en français. La Commission des services juridiques a des avocats bilingues sur sa liste. Pour les procès complexes qui ont lieu en français, il est possible de retenir les services de conseillers juridiques du Sud. En 2010-2011, on a embauché 70 interprètes juridiques de français, pour offrir des services à des accusés, des témoins, des jurés ou des membres du public présents unilingues (à la discrétion du juge). Il convient de souligner que, pour les tribunaux des TNO, il est relativement inhabituel d'embaucher des interprètes de français, car la pratique est de fournir des juges et des employés judiciaires francophones lorsque les parties d'une procédure judiciaire demandent que la cause soit instruite en français. Cependant, la hausse importante de services d'interprétation en français offerts en 2010-2011 est attribuable à un très gros procès se déroulant en français.

Activités et services en langues autochtones

Comme dans le cas du français, tous les nouveaux produits et campagnes sont examinés en fonction de considérations propres aux langues officielles. Le matériel audiovisuel (annonces télévisées, annonces radiodiffusées, messages d'intérêt public) est traduit dans des langues autochtones s'il y a lieu et si les circonstances le permettent. Avant d'être réimprimés, les documents existants (brochures, formulaires) sont examinés en fonction de considérations propres aux langues officielles. Le ministère répond aux demandes dans la langue dans laquelle il les reçoit.

La page d'accueil du site Web du ministère comporte un hyperlien intitulé « Resources in Aboriginal Languages » qui mène aux ressources en langues autochtones. La production de documents d'information juridique destinés au public en langues autochtones est souvent financée conjointement par la Commission des services juridiques. En 2010-2011, les ressources publiques suivantes ont été offertes en langues autochtones :

- Avis public de renvoi d'une question à la Cour suprême des TNO :
 - o Message d'intérêt public imprimé en Tłįchǫ, en inuvialuktun, en inuinnaqtun et en inuktitut
 - o Annonces en tłicho et en inuktitut dans les journaux
 - Annonces radiodiffusées en tłicho, en chipewyan, en esclave du Nord, en esclave du Sud et en gwich'in
- Le dépliant de droit de la famille portant sur la médiation a été produit en thcho

Trois employés du ministère ont reçu une prime au bilinguisme pour des langues autochtones : l'agent de liaison autochtone de l'établissement correctionnel du Slave Nord (chipewyan), l'agent de probation à Fort Resolution (chipewyan) et un aide judiciaire à Behchokò (tłicho). De même, trois intervenants des services aux victimes payés par la Division des programmes de justice communautaire du ministère parlaient couramment le tłicho, l'esclave du Nord et l'esclave du Sud.

La signalisation interne du palais de justice, du Bureau du coroner, au Bureau de l'enregistrement des documents officiels et des bureaux situés au centre-est de Yellowknife (Bureau d'aide juridique, Bureau du logement et Programme d'exécution des ordonnances alimentaires) est en tłicho. Des offres actives de services dans les 11 langues officielles sont affichées dans les bureaux des administrations centrales qui offrent des services publics, de même que dans les bureaux d'admission des établissements correctionnels, les bureaux de probation et d'autres bureaux publics. L'offre active figure également dans les publications et d'autres documents écrits, s'il y a lieu. Des affiches annonçant l'existence de services en langues autochtones sont placées dans tous les bureaux du ministère et établissements correctionnels.

Comme dans le cas du français, il est possible d'embaucher des interprètes de langues autochtones pour offrir des services aux accusés, aux témoins, aux jurés ou aux membres du public présents qui sont unilingues (à la discrétion du juge), lors d'actions en justice au civil ou au criminel. En 2010-2011, on a embauché 86 interprètes judiciaires de langues autochtones, dont les services sont répartis comme suit :

- pour le tłicho: 72 interprètes judiciaires
- pour l'esclave du Sud : 8 interprètes judiciaires
- pour l'inuvialuktun : aucun interprète judiciaire
- pour l'esclave du Nord : 1 interprète judiciaire
- inuktitut : aucun interprète judiciaire
- pour le chipewyan : 5 interprètes judiciaires
- pour l'innuinaqtun : aucun interprète judiciaire
- pour le cri : aucun interprète judiciaire
- pour le gwich'in : aucun interprète judiciaire

Exception du Tłıcho ces statistiques sont à peu près conformes à la moyenne des services de traduction en langues autochtones au cours des dix derniers exercices (de 1999-2000 à 2010-2011) :

- pour le thcho: 51,9 %
- pour l'esclave du Sud : 10 %
- pour l'esclave du Nord : 7 %
- pour le chipewyan : 4 %
- pour l'innuinagtun : 2 %
- pour l'inuvialuktun : 2 %
- pour le cri : moins de 1 %
- pour le gwich'in : moins de 1 %
- pour l'inuktitut : moins de 1 %

Comme pour les services en français, le ministère a conclu une entente avec CanTalk, une entreprise qui offre des services d'interprétation par téléphone dans plus de 100 langues. Pour permettre aux employés de mener des audiences et d'autres activités dans des langues autochtones avec l'aide d'un interprète, on a installé de l'équipement de téléconférence dans les bureaux publics.

9. Environnement et Ressources naturelles

Trois employés ont reçu une prime au bilinguisme pour le français (deux à Yellowknife, un à Norman Wells). Les activités principales consistent à traduire des lettres. Deux employés font également des entrevues régulières avec Radio Canada International sur des questions relatives à la faune et à la flore des Territoires du Nord-Ouest. Au cours de l'année dernière, on a traduit et produit en français les documents suivants : le Guide de la pêche sportive 2009-2010, le résumé du Règlement sur la chasse 2009-2010 et l'édition 2010 du guide Espèces en péril aux Territoires du Nord-Ouest. Huit employés ont reçu une prime au bilinguisme pour des langues autochtones, à savoir deux pour le chipewyan, trois pour l'esclave du Nord, deux pour l'esclave du Sud et un pour le tłıcho.

10. Travaux publics

Le ministère des Travaux publics et des Services a versé une prime au bilinguisme pour l'esclave du Sud et le tłıcho à deux employés, à Fort Simpson et à Behchoko Le ministère a également effectué la traduction courante d'un projet de signalisation à l'échelle des TNO et dans des espaces de bureau à Yellowknife pour des employés du GTNO occupant des postes nécessitant l'usage du français et des langues autochtones. Il publie également ses notifications de marché et ses offres d'emploi en français.

11. Industrie, Tourisme et Investissement

Cinq employés du ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (MITI) reçoivent présentement des primes au bilinguisme pour leurs services linguistiques au travail, dont quatre pour des langues autochtones. Quatre employés fournissent des services gouvernementaux en français, au besoin.

De plus, deux employés du MITI, l'un dans le Sahtu et l'autre dans le Dehcho, peuvent fournir des services en esclave, au besoin. Un employé dans le Slave Nord peut fournir des services de traduction et des services associés aux programmes en tłұchǫ, au besoin.

Dans les collectivités où le MITI est représenté mais où il ne compte pas de locuteur d'une langue autochtone dans son personnel, les employés, qui se trouvent habituellement dans les locaux du bureau de bande le bureau du conseil de bande, peuvent demander des services d'interprétation au conseil de bande. Dans les autres cas où des services doivent être fournis dans une langue autochtone, on embauche des interprètes au besoin.

Le MITI a poursuivi son partenariat avec le CDÉTNO, afin de veiller à ce que des initiatives importantes soient offertes en anglais comme en français. En 2010, le MITI a annoncé un partenariat officiel avec le CDÉTNO pour la campagne nationale de marketing « Faites le saut », qui vise à attirer des membres de la communauté francophone à venir vivre et travailler aux Territoires du Nord-Ouest. Le MITI est un partenaire financier du CDÉTNO et a collaboré avec cet organisme sur de nombreux projets, particulièrement des initiatives de tourisme aux TNO. En 2011, le MITI a publié son Guide des routes et des terrains de camping en français.

D'autres documents présentant les programmes et services du MITI sont présentement en cours de traduction et seront affichés sur le site Web.



À compter de 2011, le MITI mettra tout en œuvre pour produire toutes ses annonces imprimées et radiodiffusées en anglais et en français. Toutes les annonces sur des urgences associées à la sécurité publique, comme les avis interdisant feux à ciel ouvert dans les parcs territoriaux, seront diffusées en anglais et en français. Pour ce qui est des publicités radiodiffusées, le ministère engage la station Radio Taïga pour le service en français, la station CKLB pour le service en anglais ainsi que les langues autochtones dans lesquelles elle diffuse.

Le site Web du MITI est présentement en anglais. Un coordonnateur des langues officielles en poste contribue à fournir des documents et des services dans d'autres langues que l'anglais, au besoin.

12. Affaires autochtones et relations intergouvernementales

Le groupe de travail tripartite sur les communications (composé du GTNO – MAARI, de représentants de la Première Nation Acho Dene Koe (ADK) et du gouvernement fédéral – ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord Canada) a réalisé un DVD sur les négociations avec les ADK, qui a été traduit en esclave du Sud et en français.

Des services d'interprétation ont été fournis lors des réunions de la principale table de négociation et des séances d'information communautaires, au besoin, par la partie négociatrice qui organisait l'événement (le GTNO, le gouvernement fédéral ou le gouvernement autochtone). Le coût des services d'interprétation était soit assumé par des contributions en nature du gouvernement autochtone, soit partagés entre les trois parties.

Durant les discussions de la table ronde publique ayant lieu lors de la campagne « Créons notre avenir ensemble » que dirigeait le premier ministre, on a fourni des services d'interprétation en français et de l'équipement loué.

Le MAARI a également entrepris une analyse comparative des versions française et anglaise de l'ébauche d'entente sur l'autonomie gouvernementale de la collectivité de Délînê.

Deux offres d'emploi, trois annonces intitulées « Plan directeur pour notre avenir» et une annonce sur la Journée nationale des Autochtones ont été publiées en français dans L'Aquilon. De plus, annonce sur la une Journée nationale des Autochtones a aussi été radiodiffusée à Radio Taïga.

Un employé a reçu une prime au bilinguisme, pour le français.



13. Ministère des Affaires communautaires et municipales

Deux employés de l'administration centrale du ministère des Affaires communautaires et municipales (MACM) ont reçu la prime au bilinguisme pour le français. Ces deux points de services en français correspondaient aux postes de conseiller en matière de communications et de sites Web et d'analyste de politiques principal. Au cours de l'exercice, le MACM a placé 11 annonces en français. Des offres d'emploi ont été publiées dans des journaux de langue française. En cas de demandes de services en français et dans des langues officielles, on a recours à l'entreprise CanTalk pour fournir des services d'interprétation. Deux employés offraient des services en langues autochtones, à savoir un agent aux finances et à l'administration à Behchokò et un coordonnateur de la formation et du perfectionnement à Fort Simpson.

14. Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleursTNO et Nunavut

En matière de langues officielles, l'approche de la CSTIT est différente de celle des ministères du GTNO. Elle produit des versions multiples de ses documents publics dans diverses langues officielles. De plus, elle produit toutes les traductions en

recourant à ses propres traducteurs. Enfin, elle fournit des services dans d'autres langues que l'anglais, au besoin.

Pour assurer la prestation de services en français, la CSTIT emploie des travailleurs bilingues. En 2010-2011, quatre employés ont reçu la prime au bilinguisme parce qu'ils parlaient français. La prestation de services en français comprenait aussi la traduction de 22 documents publics en français, tels que des formulaires, des affiches, un rapport annuel, un guide des taux et des manuels de programmes.

La CSTIT a traduit 155 documents de l'anglais au français et 149 documents du français à l'anglais. Il s'agissait de lettres, de rapports médicaux et de curriculum vitæ qui l'ont aidée à servir ses clients dans la langue de leur choix.

En 2010-2011, trois employés de la CSIT ont reçu une prime au bilinguisme pour une langue autochtone. Un employé a reçu la prime parce qu'il parlait l'esclave du Nord et l'esclave du Sud, les deux autres parce qu'ils parlaient l'inuktitut. En 2010-2011, la CSTIT a traduit 18 documents publics dans une langue autochtone, dont des formulaires, des dépliants, des affiches, le rapport annuel, le plan général et deux numéros de *Reflections*, son magazine sur la sécurité.

Partenariats avec les communautés linguistiques

Pour élaborer ses stratégies de soutien aux langues autochtones, le GTNO a été guidé par les principes suivants :

- Les langues et les cultures des TNO sont appréciées et constituent la base de l'élaboration et de la prestation des programmes et des services.
- La responsabilité principale de la survie des langues incombe aux individus, aux familles et aux communautés linguistiques.
- La responsabilité, le pouvoir d'exécution et la responsabilisation des programmes et des services relatifs aux langues autochtones est décentralisée, dans toute la mesure du possible. Cela assure que les programmes et les services répondent aux besoins des gens à qui ils sont destinés, permettant ainsi aux communautés linguistiques d'atteindre leurs buts.

1. Programme sur les communautés linguistiques autochtones

Le GTNO est conscient que l'usage des langues autochtones baisse, et ce, dans toutes les communautés linguistiques autochtones. Il est également conscient des divers facteurs qui ont influencé cette baisse d'usage aux TNO. Il comprend que chaque communauté linguistique peut posséder une certaine vision relativement à sa situation particulière, tout en n'ayant peut-être pas la capacité de remédier aux principaux problèmes et inquiétudes qui la concernent. Il est important que les communautés linguistiques autochtones déterminent les priorités quant aux mesures à prendre pour remédier à leur situation particulière et en combler les lacunes, mais elles doivent aussi obtenir le soutien pour ce faire. Dans ces conditions, le MÉCF continuera à verser du financement pour la mise en œuvre des plans d'aménagement linguistique, au moyen d'ententes de contribution. Le GTNO a la conviction que les langues contribuent aux cultures globales des Autochtones et entraînent un sentiment d'identité très fort, ce qui est essentiel à des collectivités en santé.

2. Programme d'alphabétisation en langues autochtones

Au sens où la plupart d'entre nous l'entendent, l'alphabétisation désigne l'aptitude à lire et à écrire. Dans une société autochtone dont le langage n'a jamais eu de forme écrite, l'alphabétisation au sens large consiste en l'expérience pratique essentielle à la survie. La Stratégie en matière d'alphabétisation aux TNO donne à l'alphabétisation un sens plus large qui définit les concepts de l'alphabétisation autochtone. Cela comprend « l'aptitude à écouter, à parler, à lire, à voir, à représenter, à compter et à résoudre des problèmes » à un niveau de « compétence [linguistique] nécessaire au fonctionnement dans la famille, dans la collectivité et au travail ».

Le GTNO et les communautés linguistiques autochtones réalisent que, de nos jours, la communication ne peut désormais plus reposer seulement sur les conversations verbales et que, pour obtenir de l'information, il faut être capable de la lire et de la transmettre à autrui.

Le MÉCF continuera d'appuyer les programmes ou projets d'alphabétisation communautaires pour améliorer, au sein des collectivités, les compétences orales qui permettent d'enseigner la lecture et l'écriture à autrui.

Le GTNO comprend que, pour que les langues autochtones croissent et demeurent fortes, l'aptitude à communiquer par écrit dans toutes les communautés linguistiques autochtones sera importante.

3. Service de toponymie

Le Service de toponymie des TNO, situé au Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles (CPSPG), est responsable des toponymes désignant les lieux et les caractéristiques géographiques des TNO. Ce service coordonne la reconnaissance officielle des changements apportés aux toponymes, en accordant une attention toute particulière à la reconnaissance des toponymes en langues autochtones. Cela est conforme à la Politique n° 71.09 sur les toponymes et les noms de collectivités des TNO de 1997.

La base de données des toponymes des TNO compte désormais plus de 5 000 noms officiels. Elle contient aussi 4 000 toponymes traditionnels qui ont été consignés par des chercheurs et des linguistes au cours des 30 dernières années. Les employés du service travaillent avec les collectivités ténoises pour faire des recherches et déterminer des lieux et des caractéristiques géographiques convenant à une reconnaissance officielle aux TNO. On peut accéder aux toponymes officiels des TNO en ligne. De plus, Ressources naturelles Canada a ainsi reçu du soutien technique lors de la numérisation de l'étendue spatiale des noms officiels des TNO. Le personnel du service a aidé les chercheurs à orthographier les toponymes correctement et leur a fourni les données historiques qui leur étaient associées.

En 2010-2011, le personnel du Service des lieux culturels a fait des recherches sur les 5 000 noms officiels des TNO, en vue de réaliser une publication qui est le premier répertoire toponymique numérique des toponymes officiels des TNO. Ce répertoire toponymique se distingue des normes antérieures car il présente non seulement les lieux, mais aussi l'histoire et l'origine de tous les noms officiels, en les accompagnant de traductions des toponymes traditionnels.



Le toponyme inuvialuktun officiel d'un pingo près de Tuktoyaktuk est *Ibyuk*, selon les recherches effectuées pour réaliser le répertoire toponymique numérique des TNO.

CPSPG/Service des archives des TNO/G-1995-001-7485

En mars 2010, des employés du Service des lieux cultures se sont rendus à Ulukhaktok pour participer à la foire sur les carrières de l'école. Travaillant aux côtés des jeunes et des aînés, ils ont utilisé des objets et des accessoires muséaux pour encourager l'apprentissage de la terminologie inuinnaque.

Le but était de promouvoir l'importance de connaître le patrimoine collectif et les ressources culturelles, ainsi que d'apprendre l'inuinnaqtun, auprès des élèves de la collectivité.



À Ulukhaktuk, les aînés locaux ont enseigné aux élèves de l'école Helen Kalvak Elihakvik des termes inuinnaqtuns, à l'aide d'artéfacts de la collection des ressources éducatives du CPSPG, qui étaient utilisés à titre d'accessoires.

Mention de source : Sarah Bannon, Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles

4. Programmes culturels dans les collectivités

En 2010-2011, la contribution de financement aux programmes culturels dans les collectivités a subventionné une vaste gamme de projets culturels et linguistiques :

- i) Le programme culturel Chekoa de la Première Nation des Dénés Yellowknives a offert un programme de mieux-être et d'apprentissage après l'école aux enfants et aux jeunes de cinq à treize ans. Des membres de la Première Nation des Dénés Yellowknives y enseignaient des compétences traditionnelles en couture, des jeux dénés, des contes et des cours de chipewyan et de tłıcho.
- ii) Le projet de documentation des connaissances et de la terminologie en inuvialuktun du Centre de ressources culturelles des Inuvialuits a eu recours au savoir et à l'expérience d'aînés inuvialuits de Tuktoyaktuk et d'Ulukhaktok, afin de documenter les connaissances et la terminologie en inuvialuktun de la Collection MacFarlane, qui est conservée à la Smithsonian Institution à Washington, D.C.

La seconde phase du projet comportait les activités suivantes, réalisées dans la Région désignée des Inuvialuits :

- une exposition visuelle et la présentation d'une courte vidéo sur le voyage à Washington, pour la Journée des Inuvialuits
- un échange d'information avec des aînés, des jeunes participants et des praticiens culturels inuvialuits sur l'atelier et leurs impressions au sujet de la collection
- des visites dans les écoles de Tuktoyaktuk et d'Inuvik, ainsi que des présentations communautaires
- La Yamózha Kúé Society (YKS) de la réserve de la Première Nation Katlodeeche a commencé à cataloguer le savoir traditionnel déné et des documents en langues dénées. Elle en a fait un index de ressources qui est accessible sur le Web. Le site Web de la YKS a été mis à jour afin de fournir un ensemble de documents interactifs en ligne sur les langues dénées comme langues secondes et de promouvoir la pratique de la culture dénée.
- iv) Earth Magic Media Inc. a entrepris de faire des recherches pour réaliser une émission spéciale de télévision intitulée « Time of Joy A Northern Christmas » [Une période de joie Noël dans le Nord]. Cette société a réalisé un film de long métrage pour la télévision qui présente les célébrations de Noël de trois groupes culturels distincts, soit les Dénés, les Métis et les Inuvialuits. Au nombre des éléments culturels présentés figuraient des récits racontés par des aînés, des danses de tambour traditionnelles et des chorales de jeunes chantant dans leurs langues autochtones.

5. Service des archives des TNO

En 2010-2011, le Service des archives des TNO a numérisé 217 enregistrements sonores en langues autochtones, dans le but de les préserver. Ces enregistrements avaient été réalisés par le linguiste Robert Howren, durant la période de la fin des années 1960 à 1982. Effectués dans les collectivités tłıchos de Whatì et de Behchokò, ils comprennent aussi des segments en chipewyan, en gwich'in et en esclave du Nord.

Le personnel du service a commencé à travailler au projet de musique dénée visant à produire un disque compact d'enregistrements de chansons et de danses de tambour traditionnelles dans diverses langues dénées. Celles-ci ont été enregistrées dans les collectivités de Délîne, de Tulita, de Behchokò et de Fort Smith au début des années 1980. Émanant d'un partenariat entre le Service des archives des TNO, la Nation dénée et CBC North, ce projet visait à retourner les enregistrements de musique dénée traditionnelle à la population. Les célébrations communautaires entourant le lancement du disque compact sont prévues avoir lieu en mars 2012.



Mention de source : Service des archives des TNO/g-1995-001-2113

Des chansons de tambour dénées, conservées par le Service des Archives des TNO depuis 1984, seront bientôt disponibles, afin d'inspirer les musiciens du Nord pour les générations à venir.

En collaboration avec l'auteur et photographe ténois René Fumoleau, le personnel du Service des archives des TNO a donné des conseils, de l'aide technique et des photographies pour les versions française et anglaise d'une publication réalisée en 2010 et intitulée *Au Nord : Vie des Dénés, terre des Dénés*. Le personnel a aussi prêté son concours technique à l'élaboration d'une nouvelle exposition bilingue de photographies, intitulée *La beauté des saisons*, qui est présentée au Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles.



6. Programmes éducatifs et d'éducation publique du musée

Le CPSPG a offert un total de 121 programmes scolaires et d'éducation publique à 2 593 élèves, dont 17 programmes bilingues en français et en anglais à 406 élèves à Yellowknife et à Hay River. Pour offrir des programmes éducatifs et des services aux visiteurs en français, le CPSPG a embauché un étudiant d'été bilingue de mai à août 2010.

De plus, 184 élèves de Yellowknife et de Łutselk'e ont pris part à des programmes intégrant l'apprentissage de langues dénées, dans le cadre de deux programmes d'interprétation vivante de l'histoire, à savoir « Alexander Mackenzie et English Chief » et « Yamoria – Celui qui voyage ». En juin 2010, le populaire programme « Le défi des petits voyageurs » a été offert en anglais et en français à environ 600 élèves.





Mention de source : Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles

La trousse éducative sur Yamoria, qui comprend des volets en langues dénées, a circulé dans neuf écoles situées dans les collectivités de Yellowknife et de Hay River. Elle a également été intégrée à la formation en cours d'emploi de trois enseignants à Behchokò à Lutselk'e et à Fort Smith, ainsi qu'à Saskatoon, en Saskatchewan.

Une nouvelle exposition itinérante a été élaborée. Elle présente une légende tłicho au moyen d'une série de tableaux. Intitulée « Yamoozha and His Beaver Wife – Archie Beaulieu Paintings » [Yamoozha et son épouse castor – Tableaux d'Archie Beaulieu], l'exposition a été présentée dans divers lieux publics et écoles à Hay River, à Fort Smith et à Yellowknife.

7. Expositions

Le Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles fait preuve d'uniformité en matière de choix de langues officielles des TNO destinées aux expositions de musée et aux renseignements destinés aux visiteurs. Son personnel a effectué des recherches pour élaborer plusieurs nouvelles expositions temporaires présentées en 2010-2011 avec des étiquettes rédigées dans les langues officielles des TNO, soit La beauté des saisons (en français), Les rats musqués du delta du Mackenzie (en gwich'in et en inuvialuktun) et l'Étude des bancs de glace aux TNO (vocabulaire en esclave du Nord), dont l'achèvement est prévu pour septembre 2011.

De septembre à décembre 2010, le musée a présenté une exposition itinérante bilingue (en français et en anglais) intitulée « Passages migratoires - Migratory Passages ». La réception et le lancement officiel ont attiré beaucoup de visiteurs à l'école dénée K'alemi et au CPSPG.



8. Programme de radiotélévision autochtone

La Native Communications Society des TNO (NCS) et l'Inuvialuit Communications Society (ICS) ont continué à recevoir du financement annuel du MÉCF.

La NCS offre des émissions en langues autochtones à la station de radio CKLB et réalise des émissions de télévision qui sont diffusées sur le réseau Aboriginal Peoples' Television Network (APTN). Au cours de l'année, la NCS a diffusé en direct les réunions de l'Assemblée nationale des Dénés, les réunions des dirigeants dénés et les Assemblées régionales des Dénés. Ces émissions en direct ont renseigné les Dénés sur des enjeux locaux, régionaux et nationaux dans leurs langues.

Cette année, la station CKLB a été lauréate d'un prix 2011 de l'Association nationale des radios étudiantes et communautaires (ANRÉC), dans la catégorie « Réalisation exceptionnelle d'émissions sur les affaires et la culture autochtones ». Le prix a été décerné pour l'émission *Denendeh Sunrise*. Le prix souligne le travail extraordinaire accompli dans le secteur de la diffusion locale, allant des contenus diffusés à la contribution que ceux-ci apportent aux collectivités.

Pendant l'exercice 2010-2011, l'ICS réalisera une série de 13 documentaires d'une heure. Les travaux ont débuté au début de 2011 et consistaient à transcrire et à traduire la série *Uumatmnin* en inuvialuktun.

L'émission a été diffusée sur APTN au printemps 2010. Des travaux ont aussi été entrepris sur huit nouvelles émissions d'une demi-heure, traitant de sujets comme le site de Reindeer Station, l'Arctic Youth Leadership, qui est un programme de renforcement du pouvoir d'agir des jeunes de l'Arctique, et la réfection de l'atelier d'impression de Holman.

Le magazine d'actualités *Tusaayaksat* présente des textes d'actualités, des articles et des essais avec photos dans l'un des trois dialectes de l'inuvialuktun, selon la région d'origine des textes. Le magazine donne aux bénéficiaires la possibilité de célébrer l'histoire, la langue et la culture de leur peuple. L'ICS poursuivra ses efforts d'augmentation et d'amélioration de communication dans les dialectes de l'inuvialuktun à l'égard de ses bénéficiaires, et ce, tant sous forme écrite qu'orale.

9. Plan sur les langues autochtones – Une responsabilité partagée

Le GTNO reconnaît que bon nombre de collectivités n'ont pas la capacité de s'attaquer aux problèmes menaçant la préservation et la revitalisation de leurs langues. Il se rend également compte de la nécessité d'adopter de nouvelles approches pour soutenir et renforcer ses langues autochtones officielles. Ces approches doivent être élaborées à partir des traditions et de la culture des communautés de langues autochtones des TNO, tout en tenant compte des réalités actuelles de la vie moderne.

Pour contribuer à résoudre certains des problèmes de ces langues, le GTNO a entrepris de revoir ses stratégies de soutien aux langues autochtones, par le truchement du MÉCF. Les données émanant de diverses consultations et échanges, dont des recommandations et des données du Symposium sur les langues autochtones de 2010, ainsi que d'autres rapports et études, constituent l'assise des nouvelles stratégies.

En octobre 2010, le ministre responsable des langues officielles a déposé un document stratégique du GTNO intitulé « Plan sur les langues autochtones des Territoires du Nord-Ouest – *Une responsabilité partagée »*. L'élaboration de ce plan est le fruit d'une collaboration reposant sur les contributions de nombreuses personnes du Nord. Le document décrit, dans les grandes lignes, comment les gouvernements, les organismes non gouvernementaux et les gens du Nord travailleront ensemble de manière exhaustive pour soutenir l'usage des langues autochtones. Il comprend également les points de vue des communautés de langues autochtones concernant les mesures précises nécessaires pour pallier la situation particulière à leur groupe linguistique spécifique.

Le plan s'échelonnera sur une période de dix ans et vise à servir de guide au GTNO pour informer ses décisions des prochaines années au sujet des politiques et des priorités sur les langues autochtones, ainsi que le soutien à leur accorder.

La vision formulée dans le plan décrit l'usage exhaustif et quotidien des langues autochtones pour communiquer au sein des foyers et des collectivités des TNO, de même que dans les organismes qui fournissent des services publics.

À cette fin, le plan comprend de nombreuses mesures et stratégies d'appui, à savoir : collaborer et coopérer en matière de renforcement des langues autochtones; offrir de l'enseignement et de la formation en langues autochtones; améliorer le soutien des organismes relativement aux activités linguistiques; utiliser les technologies pour soutenir l'atteinte des buts; établir un plan d'aménagement linguistique et de mesure de la réussite.

10. Soutien envers la communauté francophone

Le MÉCF a maintenu son soutien envers la communauté francophone des TNO, par l'administration du Programme de développement culturel et communautaire. La Fédération franco-ténoise (FFT), ses associations membres à Fort Smith, à Hay River, à Yellowknife et à Inuvik; la Garderie Plein soleil à Yellowknife et L'Aquilon (journal communautaire) ont reçu du financement qui leur a permis d'organiser un éventail d'activités sociales et culturelles.

Le MÉCF verse du financement au Conseil de développement économique dans les régions du Slave Nord et du Slave Sud, pour fournir des services en employabilité aux résidents francophones. Ces services comprennent l'aide à la recherche d'emploi, la traduction de curriculum vitæ et de lettres d'accompagnement, de l'orientation professionnelle générale, la tenue d'ateliers et des « cafés sur l'emploi ». Le ministère a également subventionné la Fédération franco-ténoise pour deux projets admissibles au Fonds de développement de l'alphabétisation communautaire, dont l'un s'adressait aux adultes et l'autre aux aînés.



Le MÉCF a également versé du financement à Radio Taïga, en vertu du Programme de subventions à la radiotélévision communautaire. Ce programme est conçu pour verser du financement aidant à assumer les coûts d'exploitation des organismes de radiotélédiffusion communautaire. Pour chaque dollar récolté localement par un tel organisme, le ministère verse cinq dollars de subvention. Radio Taïga est la radio communautaire francophone de Yellowknife. Elle est en activité depuis 2000.

Consultation avec la communauté francophone

En 2010-2011, le GTNO et la Fédération franco-ténoise ont mis sur pied un Comité de consultation et de coopération sur le plan global.

Le mandat du Comité est de faciliter la consultation sur l'ébauche, la mise en œuvre, la gestion et la promotion, par le GTNO, du plan global de prestation des communications et des services en français prévus par la *Loi sur les langues officielles*. Le Comité a assumé son mandat en deux grandes phases, à savoir la phase de l'ébauche initiale, suivie de celle de la mise en œuvre, de la gestion et de la promotion. Au cours de l'exercice, on a tenu deux réunions pour débuter le processus de la phase de l'ébauche initiale.



11. Plan stratégique sur les communications et les services en français

L'objectif du Plan stratégique sur les communications et les services en français du GTNO est d'améliorer les communications et la prestation des services dans cette langue au public, à l'échelle du gouvernement, dont tous les organismes du GTNO qui sont énumérés dans le Règlement sur les institutions gouvernementales. Le plan décrit les grandes lignes de trois cadres globaux de mise en œuvre, à savoir un cadre de législation et de réglementation, un cadre d'administration et un cadre d'exploitation.

Projet de dotation en ressources humaines francophones

Du 1^{er} septembre 2010 au 21 mars 2011, le ministère des Ressources humaines (MRH) a reçu du financement du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation pour embaucher un facilitateur des ressources humaines bilingues qui accomplirait les tâches suivantes :

- examiner l'impact de la mise en œuvre du Plan stratégique sur les communications et les services en français sur les pratiques du GTNO concernant les ressources humaines;
- élaborer un programme d'orientation à l'intention des nouveaux employés du GTNO au sujet de leurs obligations en vertu de la Loi sur les langues officielles;
- fournir une estimation des coûts associés à la mise en œuvre du plan et déterminer les échéances de cette mise en œuvre;
- prêter son concours à la mise en œuvre du plan au sein du MRH et dans les autres ministères.

Des documents sur les options ont été rédigés aux sujet des activités des ressources humaines suivantes :

- définir et établir les postes bilingues;
- veiller à ce que les exigences linguistiques des descriptions d'emploi soient satisfaites;
- recruter des employés bilingues compétents pour combler les postes bilingues;
- administrer un test d'évaluation des compétences linguistiques des candidats à des postes bilingues;
- rémunérer les employés bilingues pour leurs compétences linguistiques;
- former les employés du GTNO pour qu'ils améliorent leurs compétences en français;



• former et évaluer les interprètes médicaux francophones.

Les documents sur les options ont été présentés à la haute direction du MRH en février 2011 qui les étudie en ce moment. Lorsque ces documents seront définitifs et approuvés, ils seront présentés aux sous-ministres des trois ministères qui encadrent la mise en œuvre du plan au sein du GTNO, à savoir le MRH, le MCÉF et le MSSS.

Un programme d'orientation à l'intention des nouveaux employés, dans lequel on précise leurs obligations en vertu de la *Loi sur les langues officielles*, a été élaboré et présenté pour la première fois le 8 avril 2011, conjointement avec le programme exhaustif d'orientation des nouveaux employés au GTNO. L'orientation sur la Loi consiste en une présentation avec des notes d'appoint, des notes d'animation, des affiches et un document de référence d'une page qui résume les points essentiels et les coordonnées pertinentes pour chaque participant.

Accord de coopération Canada-TNO relatif au français et aux langues autochtones aux Territoires du Nord-Ouest

L'Accord de coopération Canada-TNO relatif au français et aux langues autochtones aux Territoires du Nord-Ouest verse un financement annuel au GTNO, pour lui permettre d'atteindre des objectifs mutuellement convenus.

Le financement sert à soutenir l'administration et les politiques visant la revitalisation, la préservation et le renforcement de nos langues autochtones officielles, d'une part, et à réaliser la mise en œuvre et la prestation de programmes et de services publics en français, ainsi qu'à soutenir le développement culturel de la communauté francophone, d'autre part.

Le dernier accord a versé au GTNO 3,8 millions de dollars échelonnés sur une année, pour la période 2009-2010. Les fonds ont été alloués annuellement, comme suit : 1,9 million de dollars pour les langues autochtones et 1,7 million de dollars pour le français. Patrimoine Canada a également accepté de verser 200 000 dollars pour subventionner le guichet unique de services en français de Yellowknife (Services TNO) et le projet spécial sur les ressources humaines.



En juillet 2010, le gouvernement fédéral et le GTNO ont conclu un accord de principe prévoyant le même niveau de financement, pour l'exercice 2010-2011, que celui qui avait été octroyé en 2009-2010. Les deux gouvernements ont signé l'accord définitif en mars 2011.

Conclusion

Le GTNO valorise et soutient les initiatives et les efforts des communautés linguistiques visant la revitalisation et l'augmentation de l'usage de leurs langues. Le MÉCF continuera à coordonner la mise en œuvre des engagements du GTNO en matière de renforcement de la vitalité de ses langues officielles et de soutien à leur revitalisation et à leur préservation. Le GTNO continuera à appuyer toutes les communautés de langues officielles et à encourager tous les groupes et organismes du Nord à fournir des services dans la langue de leur région, dans la mesure du possible.

Annexe 1 Dépenses des programmes de langues officielles du GTNO – Langues autochtones (2010-2011)

	Financen	nent fédéral	Financement du GTNO		
	Budget (\$)	Dépenses (\$)	Budget (\$)	Dépenses (\$)	
Terminologie en langues autochtones	110 000	0			
Centres d'enseignement et d'apprentissage	450 000	450 000			
Programme de moniteurs de langues et de cultures autochtones	200 000	225 100			
Radiodiffusion et télédiffusion en langues autochtones	200 000	212 469	222 000	205 141	
Toponymie	15 000	15 000			
Contributions communautaires	925 000	1 029 935	781 000	711 253	
Initiative d'acquisition linguistique			143 000	93 844	
Initiative de développement de la petite enfance			972 000	926 966	
Alphabétisation en langues autochtones			300 000	238 000	
Division des langues officielles – Administration			359 000	436 534	
Culture et patrimoine			157 000	104 213	
Conseil des langues officielles			125 000	222 208	
Mise en œuvre relative aux langues officielles			469 000	118 121	
Programmes scolaires de langues autochtones			8 669 000	9 055 678	
Financement total pour les langues autochtones	1 900 000	1 932 504	12 197 000	12 111 958	

Annexe 2

Dépenses des programmes de langues officielles du GTNO – Français (2010-2011)

Financement du

Financement fédéral

_	_		
(<u>-</u>		N	()
u			•

					.
		Budget (\$)	Dépenses (\$)	Budget (\$)	Dépenses (\$)
Éducation, Culture et Formation	Services de traduction en français du GTNO	417 000	406 695		
	Services au public	27 000	20 372		
	Politiques et coordination	173 000	163 843		
	Financement communautaire (PDCC)	145 000	145 000		
	Projet spécial – Services TNO	120 000	149 682		
Justice	Services de traduction juridique	375 000	322 178		
	Services au public	61 000	98 808		
	Politiques et coordination	10 000	10 000		
Santé et Services sociaux	Services au public	45 000	37 522		
	Politiques et coordination	47 000	51 465		
	Services au public (Administration des services de santé et des services sociaux))	205 000	292 795		
Environnement et Ressources naturelles	Services au public	13 000	6 947		
Exécutif	Services au public	6 000	6 235		
Finances	Services au public	7 000	3 442		
Ressources humaines	Services au public	6 000	2 933		
	Projet spécial – RH francophones	80,000	80 000		
Industrie, Tourisme et Investissement	Services au public	8,000	8 164		
Assemblée législative	Services au public	20,000	20 000		
MAMC	Services au public	12 000	7 371		
Société d'habitation des TNO	Services au public	10,000	12 613		
Travaux publics et Services	Services au public et location de bureaux	80 000	70 273		
Transports	Services au public	30 000	25 660		
Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs	Services au public	3 000	3 000		
Total – Accord de coopération Canada-	TNO	1 900 000	1 944 998		
Accord de coopération Canada-TNO rel minoritaires et à l'enseignement d'une en français		2 587 555	2 587 555		
Fédération franco-ténoise				0	100 000